



MÉMOIRE SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

**PRÉSENTÉ PAR
LA TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

Monsieur Gilles Proulx, président, monsieur Bruno Gagnon, trésorier et madame Nathalie Bélanger agr., coordonnatrice.

RECHERCHE ET RÉDACTION

Gilles Proulx
Bruno Gagnon
Nathalie Bélanger

COMITÉ DE RÉVISION

Les membres du Conseil d'administration de la TCABSL présents à la rencontre du 19 avril 2007 :

Marie-France La Haye, Fédération des Caisses Desjardins BSL
Nicole Lavoie, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
Claude Guimond, Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent
Louis-J. Desjardins, Fédération de l'UPA Côte-du-Sud

COORDONNÉES

Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
335, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 9C8

Téléphone : 418 723-4626
Télécopieur : 418 727-3967
Courriel : tcabsl@globetrotter.net
Site Web : www.tcabsl.com

Coordonnatrice : Nathalie Bélanger, agr.

LISTE DES ACRONYMES

CDBQ :	Centre de développement bioalimentaire du Québec
CEPOQ :	Centre d'expertise en production ovine du Québec
CETTA :	Centre d'expertise et de transfert technologique en acériculture du Bas-Saint-Laurent
CLD :	Centre local de développement
CUMO :	Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre agricole
IQ :	Investissement Québec
ITA :	Institut de technologie agroalimentaire
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDEIE :	Ministère du Développement économique et de l'Innovation
MELS :	Ministère de l'Éducation, Loisirs et Sport
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
TCABSL :	Table de concertation agroalimentaire du Bas- Saint-Laurent
TRANSAQ :	Transformation alimentaire Québec

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	1
LA FORMATION ET LA MAIN-D'ŒUVRE	2
LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	4
LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES DU BAS-SAINT-LAURENT	6
LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION	8
LA VALORISATION DU SECTEUR ET L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	10
CONCLUSION	12
ANNEXE	13

PRÉAMBULE

L'agriculture, avec 2 242 entreprises agricoles, 839 emplois directs et 344,1 M\$ de recettes totales, occupe une place prédominante dans l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent. On dénombre également 118 entreprises de transformation, 138 de commerces de gros, 448 commerces de détail et 734 établissements de restauration qui génèrent près de 14 000 emplois. Au total, plus de 20 % des emplois du Bas-Saint-Laurent proviennent de l'agroalimentaire qui représente 8 % du produit intérieur brut (PIB) régional¹.

La TCABSL regroupe les partenaires oeuvrant au sein de l'industrie agroalimentaire de la région. Cet organisme est une instance de concertation qui définit ses propres objectifs d'actions sur la base des priorités de développement de l'industrie agroalimentaire bas-laurentienne.

La TCABSL a comme mission de favoriser la concertation des organismes et des entreprises du secteur agroalimentaire de la région, d'identifier le potentiel de développement de ce secteur, de promouvoir les produits agroalimentaires régionaux et de favoriser le développement de l'industrie agroalimentaire régionale.

Un des mandats de la TCABSL est de :

- favoriser la mise en œuvre du Plan de développement stratégique de l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2006-2011.

C'est pour cette raison que les membres de la TCABSL jugent essentiel de déposer un mémoire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Ce mémoire traitera de 5 champs d'intervention très liés à son plan de développement stratégique, soit :

- 1) LA FORMATION ET LA MAIN-D'ŒUVRE;
- 2) LA TRANSFORMATION;
- 3) LA COMMERCIALISATION;
- 4) LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION;
- 5) LA VALORISATION DU SECTEUR ET L'OCCUPATION DU TERRITOIRE.

Les propos, réflexions et suggestions présentés dans ce mémoire sont formulés principalement pour soutenir la vitalité de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que leur développement sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Enfin, puisqu'il est impossible de traiter de tous les sujets en agroalimentaire, la TCABSL tient à souligner l'importance qu'elle accorde à la relève, malgré l'absence de cet aspect dans le mémoire. De plus, nous profitons de cette opportunité pour réitérer notre appui à la Vision d'avenir de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent que se sont donnée les producteurs et productrices de la région (document en annexe).

¹ Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2005. S. Raymond, J. Gagnon, C. Pelletier, R. Gagnon, G. Lauzier et L. Boulet. Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

LA FORMATION ET LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DE LA SITUATION

Lors de l'élaboration du Plan de développement stratégique de l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2006-2011, la formation et le recrutement de la main-d'œuvre ont été priorités par tous les intervenants de la région. Le secteur agroalimentaire au Bas-Saint-Laurent, qui génère plus d'un emploi sur cinq, a d'importants besoins de main-d'œuvre formée et qualifiée pouvant répondre aux attentes des entreprises et des marchés. Dans le seul secteur de la transformation, la valeur des livraisons des cent dix-huit (118) entreprises de la région a atteint près de 450 M\$ en 2005 et si l'on tient compte des nombreux projets d'expansion réalisés durant les deux dernières années par les entreprises, on peut affirmer que le besoin de main-d'œuvre formée et qualifiée s'est intensifié et que la valeur des livraisons, quant à elle, a poursuivi sa croissance.

Cette progression qu'a connue le domaine de la transformation des produits agroalimentaires au Bas-Saint-Laurent, depuis les dernières années, doit se poursuivre et continuer de contribuer au maintien de la vitalité économique et sociale de l'ensemble du territoire. Toutefois, pour maintenir ce rythme de croissance, il faudra un effort concerté d'envergure régionale, en ce qui a trait à la formation et au recrutement de la main-d'œuvre. L'industrie agroalimentaire du Bas Saint-Laurent peut déjà compter sur l'expertise et les services de formation qu'offrent les institutions d'enseignement. On peut penser à l'ITA (Campus de La Pocatière), au Cégep de Matane et aux commissions scolaires du territoire avec leurs Centres de formation professionnelle et leurs Services d'aide aux entreprises.

Malgré un contexte favorable à la formation et malgré la contribution des entreprises à l'amélioration de l'environnement physique du travail et des conditions de travail, force est de constater que le recrutement de personnel dans le secteur de la transformation est de plus en plus problématique et que cette difficulté représente une menace, qui peut se traduire par un éventuel ralentissement des activités dans ce secteur. Au problème de recrutement s'ajoute celui de la formation des travailleurs. En effet, suite à une enquête effectuée auprès de cinq entreprises d'abattage et de transformation de viande de porc situées sur le territoire du Bas Saint-Laurent (Viandes Kamouraska, Aliments ASTA, Groupe CNP, Viandes Du Breton et Cuisines Gaspésiennes) et qui emploient près de 1 450 personnes, on constate qu'il y a moins de 1% des travailleurs embauchés qui possèdent une formation en transformation agroalimentaire.

Pour faire face à une telle situation, ces entreprises n'ont eu d'autre choix que de développer leurs propres programmes de formation dispensés à l'interne et d'en assumer l'entièreté des coûts. Cette façon de faire représente certains avantages comme celui de pouvoir former les employés selon les critères et les exigences de l'entreprise. Cependant, la sélection des futurs employés est d'autant plus difficile puisque les entreprises doivent sélectionner 99 % de leurs employés à partir de personnes qui n'ont aucune formation de base en agroalimentaire. Les risques d'abandon sont très élevés et pour ceux qui demeurent à l'emploi, le niveau des compétences à acquérir et le niveau de productivité sont plus long à atteindre. Cette situation crée des problèmes de rétention de main-d'œuvre et maintient des taux de roulement élevés, ce qui affecte la compétitivité des entreprises.

Dans un contexte de mondialisation, les entreprises qui désirent demeurer dans la course ont l'obligation d'accroître constamment leur productivité et leur compétitivité. Elles doivent chercher à demeurer concurrentielles en faisant appel à des pratiques efficaces de production et à une main-d'œuvre qualifiée. Présentement, dans la région Bas-Saint-Laurent, les entreprises de transformation alimentaire sont confrontées à des difficultés de recrutement de main-d'œuvre et de formation. Ces deux éléments constituent des obstacles majeurs au maintien et au développement de la transformation agroalimentaire dans la région Bas-Saint-Laurent.

En agriculture, plusieurs fermes doivent recourir à une main-d'œuvre pour la réalisation de travaux. Cette situation est particulièrement présente sur les entreprises qui ne peuvent s'appuyer sur une main-d'œuvre familiale et/ou une relève. Malgré la mise en place des CUMO au Bas-Saint-Laurent et un service d'emplois agricoles à la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, de nombreuses fermes ne peuvent compter sur la disponibilité d'employés formés pour les supporter dans leurs activités.

ENJEU

Adapter et rendre accessible la formation en agroalimentaire, accroître le développement des compétences et augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre.

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

- Développer et rendre disponibles des offres de formation adaptées aux besoins des entreprises agricoles, des entreprises de transformation, des hôtels, des restaurants et des institutions.
- Plus spécifiquement, initier une démarche de mobilisation et de concertation régionale afin de développer une formation de base en transformation agroalimentaire, en tenant compte des besoins des entreprises. Cette formation devra s'adapter aux réalités des entreprises et non aux normes, aux exigences des programmes et des structures. Cette formation n'a pas pour objectif d'atteindre la diplomation, mais essentiellement l'acquisition de compétences techniques et pratiques.
- Créer les passerelles nécessaires entre la formation de base et la formation continue.
- Développer et rendre disponibles des formations d'ouvriers agricoles spécialisés dans les principales productions (MEL, MESS, MAPAQ et les commissions scolaires).
- Supporter les initiatives collectives d'organisation de la main-d'œuvre agricole.
- Mettre en œuvre un plan de valorisation des métiers et des perspectives d'emploi du secteur agroalimentaire, développer des initiatives favorisant la mobilité de la main-d'œuvre et développer des conditions favorables d'attraction dans le but d'attirer des jeunes et des immigrants en région.

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION

La région Bas-Saint-Laurent génère des recettes agricoles d'un peu plus de 6 % de celles de la province. La transformation alimentaire, à l'instar de la majorité des régions périphériques, s'effectue cependant dans une proportion moindre de seulement 3 %. On dénombre 118 entreprises, la plupart avec moins de 20 employés.

Ce secteur peut compter depuis peu sur la disponibilité d'un programme de formation en transformation alimentaire à l'ITA (campus La Pocatière) et l'implantation d'un incubateur d'entreprises agroalimentaires, dont l'établissement a été largement supporté par le secteur public. Il s'appuie également sur l'action des conseillers agroalimentaires de TRANSAQ et de la Direction régionale du MAPAQ, ainsi que des agents de développement des CLD et SADC qui supportent les promoteurs dans le développement de projets.

Bien que la région ait vu émerger plusieurs petites entreprises au cours des dernières années (microfromageries, boulangeries, boucheries et autres), certaines productions telles que le bœuf, l'ovin, le lait et le sirop d'érable mériteraient d'être transformées davantage en région. L'abattage du porc, avec trois établissements qui abattent près de 20 % de la production québécoise, fait exception à la règle.

Le programme d'aide financière à la transformation alimentaire dans les régions-ressources et les mesures fiscales de crédits d'impôt sur les activités manufacturières ont favorisé l'émergence de 24 entreprises de 2001 à 2005 et la réalisation de nombreux projets permettant de créer des emplois.

La majorité des nouveaux produits est destinée aux marchés régionaux et québécois, à l'exception des produits de découpe de viande de porc et quelques autres produits exportés à l'extérieur de la province. Le coût et l'organisation du transport des produits vers les acheteurs et les marchés sont des facteurs limitants importants.

Le développement de la transformation alimentaire semble lié à l'implantation, dans les entreprises, d'une culture d'innovation et de formation (voir les sections *Formation et main-d'œuvre* et *Développement technologique et l'innovation*).

ENJEU

Le soutien au développement de la transformation alimentaire.

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

- Maintenir les mesures de crédits d'impôt favorisant le développement des activités manufacturières dans les régions-ressources, dont la transformation alimentaire.
- Renforcer les mesures gouvernementales d'appui à l'investissement (capital de risque, prêts, garanties de prêt) à des activités de transformation alimentaire (Capitale financière agricole, IQ et du MDEIE), notamment celles visant une meilleure organisation du transport des produits.
- Développer des moyens de financement de petits projets par l'intermédiaire d'un programme de garantie de prêts.
- Continuer de soutenir financièrement la réalisation de plans d'affaires ou de plans stratégiques de projets et d'entreprises structurants.
- Développer davantage le réseautage des ressources de TRANSAQ avec les autres acteurs du milieu (CLD, SADC, incubateurs d'entreprises agroalimentaires et centres d'expertise).
- Supporter le développement de l'expertise et les compétences d'entrepreneurs dans la réalisation d'activités de transformation, notamment par l'organisation d'activités collectives de formation et d'information.

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES DU BAS-SAINT-LAURENT

ÉTAT DE LA SITUATION

Au Bas-Saint-Laurent, on dénombre 138 commerces de gros, 448 commerces de détail et 734 établissements de restauration. De plus, plusieurs institutions publiques, péripubliques et parapubliques servent des repas dans leur établissement. Enfin, un regroupement d'entreprises qui œuvre dans le domaine agroalimentaire, *Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent*, se démarque par la mise en marché de différents produits de niche bas-laurentiens par une marque de commerce commune représentant le Bas-Saint-Laurent. Ses producteurs sont tous du Bas-Saint-Laurent et ses clients sont à 60% au Bas-Saint-Laurent et 40 % à l'extérieur de la région.

Depuis 2004, une autre initiative d'un regroupement de producteurs de bœuf (6), Natur'Bœuf Bas-Saint-Laurent, a réussi à faire une percée significative en offrant un produit différencié à une chaîne d'alimentation régionale. Cette initiative permet actuellement de placer sur les tablettes de cette chaîne quelques carcasses de bœuf par semaine. Bien que cette initiative obtienne du succès dans la région, elle reste fragile dans la mesure où elle est limitée qu'à un seul détaillant et à sa volonté de continuer à supporter et à développer ce produit au cours des prochaines années.

La TCABSL s'est donné comme orientation de «*favoriser la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux* ». Elle entend continuer d'appuyer toutes initiatives structurantes qui permettraient le développement de ce secteur d'activité, autant pour la vente des produits à l'intérieur de la région qu'à l'extérieur.

Cependant, les efforts de la Table sont limités à sa capacité de favoriser la concertation et par la volonté des entrepreneurs de se doter d'outils de mise en marché afin d'encourager la consommation de nos produits chez nous. La Commission ne sera pas surprise d'apprendre que l'accès aux tablettes des détaillants est tout aussi difficile dans notre région qu'ailleurs au Québec, si on fait exception des Supermarchés GP. En effet, cette chaîne régionale fait des efforts remarquables pour donner accès aux produits régionaux, mais elle ne saurait à elle seule prendre charge de l'ensemble de la commercialisation des produits agroalimentaires bas-laurentiens.

De plus, les produits et denrées du Bas-Saint-Laurent peuvent difficilement prendre place ailleurs dans le marché bas-laurentien, car l'accès aux places sur les tablettes est contrôlé en dehors de la région par les sièges sociaux des grandes chaînes. Les produits bas-laurentiens sont plus souvent qu'autrement transportés à l'extérieur de la région directement aux entrepôts des sièges sociaux pour être vendus aux grandes chaînes et par la suite revenir sur les tablettes des détaillants. Il y a là une incongruité qu'il est urgent de corriger. Nous n'avons plus les moyens comme société de nous payer le luxe des transports inutiles.

ENJEUX

- Favoriser la distribution et la consommation de nos produits dans notre région et en faire la promotion;
- Encourager les initiatives pour exporter hors de notre région les produits que nous avons en surplus.

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

La mise en marché de nos produits ne peut se faire sans la participation des chaînes agroalimentaires pour leur distribution. De plus, il y a aussi toutes les institutions locales et régionales qui pourraient profiter de nos produits et qui le font peu parce que soumises à des contraintes administratives émanant des organismes centraux. Enfin, il faut trouver des moyens efficaces pour encourager les petits magasins spécialisés à développer leur offre de produits.

MOYENS

- Rehausser, par règlements et d'une manière modulée, le pourcentage d'occupation des produits québécois et régionaux sur les tablettes des chaînes de distribution agroalimentaire.
- Permettre aux institutions publiques et parapubliques locales et régionales de s'approvisionner dans la région en modifiant leurs règles administratives existantes.
- Développer une politique d'achat québécoise et régionale et en faire la promotion auprès de la population.
- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population pour l'informer des retombées positives de leurs achats des produits québécois et régionaux, en regard de leur quantité, de leur innocuité, de l'emploi créé et du respect des normes environnementales.
- Continuer de soutenir les initiatives ou regroupement visant à appuyer la commercialisation des produits régionaux.
- Terminer, dans les plus brefs délais, la réglementation concernant la traçabilité et l'innocuité des aliments afin que les consommateurs sachent ce qu'ils achètent et d'où viennent les produits.
- Développer et renforcer les mesures gouvernementales d'appui à la commercialisation et à la mise en marché de produits régionaux.

LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION

ÉTAT DE LA SITUATION

Le Bas-Saint-Laurent comporte plusieurs institutions de développement technologique et d'innovation telles que l'ITA, le CDBQ, le CEPOQ, le CETTA, le Centre de développement du porc, etc., ce qui constitue un atout.

La région peut également s'appuyer sur l'énergie des acteurs du milieu, qui ont implanté une approche de réseautage et de développement de l'offre de services des organismes impliqués en R&D et innovation, l'Agrobiopole, afin de favoriser le développement technologique.

« En 2003, dans la région Bas-Saint-Laurent, 75 établissements étaient engagés dans des activités de R&D, comparativement à 54 en 1998. Cela représente une hausse annuelle de 6,8 % contre 4,4 % au Québec. Malgré cela, ces 75 entreprises de la région ne représentent que 1,5 % du nombre d'établissements actifs en R&D au Québec, alors que la population de la région est de 2,7 % de celle du Québec.²»

Force est de constater que, malgré la présence de plusieurs organisations de R&D en région, la culture d'innovation en entreprise est moins présente au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec. Malgré ce fait, il existe des exemples de réussite dans ce secteur, comme les entreprises en acériculture Décacer à Ville Dégelis et Domaine Acer à Auclair.

ENJEU

Favoriser le développement technologique, l'acquisition d'expertise et l'innovation.

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

Le lancement de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* en décembre dernier montre bien l'importance qu'accorde déjà le gouvernement en matière de développement technologique et d'innovation.

Le *Conseil de la science et de la technologie* a déposé un mémoire, en mars 2006, sur la mise à jour de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* au MDEIE. Les membres de la TCABSL rejoignent l'essentiel des propos tenus dans ce mémoire, à l'effet qu'il faille soutenir les entreprises dans leur démarche d'innovation afin d'accroître le volume de recherche en entreprise et le nombre d'entreprises qui ont des activités de recherche, par :

² Source : MDEIE, *portrait régional, recherche et innovation*

- des efforts additionnels pour accroître la R&D et reconnaître les institutions qui œuvrent dans ce domaine comme recourir à des outils fiscaux concurrentiels et à l'accès du capital de risque en agroalimentaire pour les régions;
- l'appui au développement de nouvelles entreprises dans des créneaux porteurs (ex : développement de technologies agroenvironnementales);
- la promotion de l'entrepreneuriat technologique et l'acquisition de nouveaux savoirs, notamment en appuyant le développement d'une culture d'innovation dans les entreprises;
- l'appui au réseautage pour rendre plus dynamiques et efficaces les activités;
- le suivi approprié de certaines démarches d'innovation pour en évaluer les retombées;
- l'élaboration de mesures visant en priorité les secteurs plus sensibles aux impacts de la mondialisation, les secteurs moins innovants mais importants pour l'économie comme l'agroalimentaire (ex : le développement de nouvelles cultures de grains et de productions horticoles).

LA VALORISATION DU SECTEUR ET L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

ÉTAT DE LA SITUATION

La population de la région Bas-Saint-Laurent représentait 2,7 % de la population du Québec en 2005. Cette population est répartie sur un grand territoire de 22 185 km², soit une densité de 9 habitants/km². De 1971 à 2001, la population bas-laurentienne a diminué de 2,6 %, alors qu'au Québec une hausse de 22,7 % était observée, et les perspectives démographiques demeurent à la baisse de 2001 à 2011 (-3.7%)³.

Le nombre de fermes au Bas-Saint-Laurent est passé de 10 050 à 5 781 de 1961 à 1971. En 2001, on dénombrait 2 435 entreprises agricoles⁴. Au cours des six dernières années, le nombre d'exploitations s'est maintenu à environ 2 500, alors qu'ailleurs au Québec la diminution s'est poursuivie. La superficie en culture s'est maintenue à environ 202 000 ha (excluant les érablières). En contrepartie, les entreprises se sont consolidées et leur taille moyenne a augmenté.

Le développement de l'agriculture au Québec et au Bas-Saint-Laurent se bute souvent à des perceptions négatives d'une partie de la population quant à ses effets sur le milieu socio-économique et sur l'environnement. Des efforts et des investissements importants ont été réalisés au Bas-Saint-Laurent au cours des cinq dernières années, pour mieux respecter l'environnement en milieu agricole⁵. Ceux-ci ne sont malheureusement pas reconnus à leur juste valeur et de nombreuses incompréhensions persistent quant aux réalités des agricultrices et agriculteurs.

De très nombreuses activités agricoles contribuent d'une façon importante au maintien de la vitalité des communautés du milieu rural ou à leur survie. Ce faisant, elles permettent non seulement d'assurer une certaine occupation des zones agricoles mais contribuent d'une façon très importante à l'économie et à la collectivité de la majorité des villes et des villages de la région bas-laurentienne. Cette dimension de l'agriculture est trop souvent sous-évaluée.

La *Politique nationale de la ruralité 2007-2014* démontre bien l'importance qu'accorde le gouvernement à la mise en valeur du territoire rural du Québec. Cette politique est avant tout axée sur un partage des responsabilités entre le gouvernement, les élus municipaux, les citoyens et les organisations locales et régionales afin que chacune des communautés puisse se développer selon leur propre identité.

³ Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

⁴ Sources : Recensements de l'agriculture de Statistique Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent

⁵ Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2006, C. Morneau, G. Charest, Bilans des interventions en agroenvironnement 2000-2005 (8 MRC du Bas-Saint-Laurent).

Des moyens et des mécanismes doivent être mis en place, d'une part, pour mieux faire comprendre et accepter l'agriculture et l'action de ses acteurs et, d'autre part, permettre au tissu rural agricole de se développer socialement en harmonie avec les citoyens de la ruralité de nos régions.

ENJEU

Valoriser l'agriculture, l'agroalimentaire et le développement des communautés rurales agricoles comme moyen d'occupation du territoire et de développement de la richesse collective.

RÉFLEXIONS ET SUGGESTIONS

Valorisation du secteur

- Promouvoir la contribution du secteur agroalimentaire dans la vie sociale, communautaire et économique de la région;
- Faire connaître davantage l'action agroenvironnementale et renforcer les activités de cohabitation harmonieuse auprès de la population;
- Favoriser les échanges entre la communauté agricole et le reste de la collectivité dans une optique de développement harmonieux de l'agriculture, en organisant des forums, des événements et des rencontres.

Occupation du territoire

- Que le gouvernement prenne en compte, dans l'établissement de ses politiques d'aide à l'agriculture, l'important rôle d'occupation du territoire que joue ce secteur dans les régions périphériques rurales peu urbanisées;
- Qu'il est important que le gouvernement, en concertation avec les instances régionales, trace une ligne directrice dans le soutien apporté aux communautés rurales, en évitant de multiplier le développement des organisations non viables qui viennent souvent complexifier l'action réelle;
- Qu'il faut avant tout investir dans des projets présentant une certaine pérennité et éviter de soutenir une multitude de petites activités ponctuelles peu structurantes pour les communautés;
- Qu'il est primordial d'impliquer davantage le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le développement des collectivités rurales agricoles, en lui confiant directement la gestion de mesures structurantes d'appui aux communautés locales, complémentaires à ses programmes d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

CONCLUSION

La Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent tient à remercier la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois pour l'opportunité qui lui a été offerte de soumettre, dans le cadre d'un mémoire, les préoccupations de ses membres et les pistes de solutions envisagées. Nous espérons que le mémoire présenté pourra enrichir le processus de consultation et qu'il trouvera une écoute attentive de la part de la Commission.

Face aux enjeux et aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nous croyons qu'un tel processus de consultation est tout à fait justifié et approprié. Cette consultation doit être le signal d'une réelle volonté de changement venant s'appuyer sur la réalité vécue par les acteurs de l'agroalimentaire du Québec.

Le temps était venu de dresser un portrait réaliste de la situation et d'identifier les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. On pourra ainsi établir un meilleur diagnostic et adapter nos structures et nos interventions en conséquence. Il sera primordial cependant de donner suite à cette commission en réalisant des modifications et des changements bénéfiques dans le milieu.

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

ANNEXE

Vision d'avenir de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent

Nous, agricultrices et agriculteurs du Bas-Saint-Laurent, affirmons qu'il y a de l'avenir pour l'agriculture dans notre région et que nous sommes fiers et passionnés de pratiquer notre profession. Nous souhaitons qu'elle soit connue, reconnue et mise en valeur pour sa vocation première qui est de nourrir la population d'ici et d'ailleurs.

À l'intérieur de notre agriculture, toutes les productions et toutes les tailles d'entreprises auront leur place dans la mesure où elles respectent les critères du développement durable à savoir un développement qui soit viable économiquement, respectueux de l'environnement et accepté socialement.

Nous nous engageons à contribuer à l'occupation du territoire et à la valorisation de notre région par le développement de l'agriculture.

Notre devenir repose sur l'épanouissement des personnes qui vivent de notre secteur d'activité ou qui souhaitent s'y engager, pour leur propre bien-être et celui de leurs communautés. Nous voulons que la population apprécie et soit fière, comme nous, de la qualité et de la diversité des produits de notre agriculture régionale.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'écoute, le dialogue et le respect mutuel entre les productrices et producteurs et la collectivité soient au cœur d'un développement harmonieux de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent.

Nous voulons partager cette vision avec nos partenaires gouvernementaux, les établissements de formation, les milieux locaux et régionaux, agricoles et urbains, ainsi qu'avec l'industrie agroalimentaire, pour qu'ils contribuent, à leur façon, à ce que cette vision devienne réalité.

Le 27 février 2006